



Récupération de l'appartement

Par **maud**, le **20/06/2012** à **20:08**

Bonjour,rnrnJ'ai mis fin le bail meublé (par lettre AR) avec 8 mois d'avance pour vendre mon appartement et à cause des loyers impayés (plus de 1ans), Ce bail expire le 1er juin 2012. Une semaine avant cette date et jusqu'à ce jour, je n'arrive toujours pas à contacter le locataire afin de récupérer mon appartement. J'ai appris qu'il est encore à l'hôpital (depuis 2mois).rnrnJe possède un jeu de clés et lors de ma dernière visite, l'appartement est partiellement vidé.rnrnComment pourrais je faire pour récupérer rapidement mon appartement car j'ai trouvé un acquéreur et la vente ne pourra être finalisée que si l'appartement est vide. J'ai déjà envoyé une lettre avec AR lui donnant un délai de 15 jours avant d'entamer la procédure d'expulsion. J'ai bien reçu l'accusé de réception de la lettre.rnrnPourrais je considérer que l'appartement est libre ? rnrnEn vous remerciant par avance,rnrnCordialement

Par **cocotte1003**, le **21/06/2012** à **09:45**

Bonjour, vous n'aviez strictement pas le droit de rentrer dans l'appartement. Il vous faut contacter un huissier qui constatera que le logement est bien vide apres avoir interrogé les voisins en autre. le plus simple serait quand meme de vous rendre à l'hopital pour récupérer les clés t faire signer un document à votre ancien locataire comme qui il vous autorise à reprendre le logement cordialement

Par **maud**, le **21/06/2012** à **10:54**

Bonjour, merci beaucoup pour votre réponse rapide. Le problème pour l'instant c'est que je

n'arrive pas à savoir dans quel hôpital qu'il est !!! je ne peux pas le contacter.
Si je comprend bien, je suis très mal parti...
Je vais essayer de voir cela avec un huissier.
Encore
merci,
cordialement.